



Sauvegarde et Embellissement de LYON

BULLETIN de LIAISON

ASSOCIATION LOI 1901

N°6 Janvier 1985

Agrée au titre L.121-8 et L.160-1 Code de l'Urbanisme

BILAN ET PROJETS

Je voudrais, tout d'abord, remercier encore une fois les personnes (adhérents, personnalités, sympathisants) qui nous ont fait l'amitié d'assister à l'Assemblée Générale du 7 décembre 1984.

C'est un encouragement précieux pour ceux qui, tous bénévoles, agissent pour la sauvegarde et l'embellissement de l'agglomération lyonnaise.

Dans le compte-rendu de cette réunion (que vous lirez dans ce Bulletin) Jacques BONNARD a présenté les actions entreprises ou poursuivies au cours de l'année écoulée.

Point de résultats spectaculaires certes, mais des actions d'importance qui demandent parfois plusieurs années pour aboutir.

Les projets de S.E.L. sont ambitieux, nous en sommes conscients. Pourtant nous avons foi en notre mission et sommes animés du désir d'aboutir et de faire oeuvre utile.

Nous poursuivrons avec opiniâtreté la tâche et les buts tracés par les Fondateurs.

Des études nouvelles seront entreprises, des études anciennes (Chapelle du lycée Ampère, potence quai Jules Courmont près de l'Hôtel-Dieu, etc...) seront reprises.

Nous développerons, autant que possible, les visites de sites présentant un intérêt pour S.E.L., soit pour intervenir, soit pour être informés.

Nous avons la grande joie d'accueillir régulièrement de nouveaux adhérents, ce qui prouve l'intérêt de nos actions. Nous les remercions de leur collaboration et souhaitons que beaucoup d'autres personnes encore les rejoignent dans notre Association.

C'est pour tenir compte de l'augmentation de nos effectifs que nous avons modifié les statuts pour porter à 23 le nombre des Administrateurs.

Je voudrais aussi préciser que les réunions du Conseil d'Administration sont ouvertes à tous les Membres de l'Association. Qu'ils viennent nombreux nous aider et participer activement aux études entreprises et nous faire profiter de leurs compétences.

1984 a été une bonne année pour S.E.L.

1985 sera, grâce à vous tous, une année encore meilleure.

Permettez-moi enfin de vous présenter, au nom du Conseil d'Administration, nos meilleurs vœux pour 1985.

Henry BERCHTOLD

Les Matériaux de Construction des Monuments Lyonnais

Sans doute avez-vous remarqué que les monuments et bâtiments lyonnais étaient le plus souvent construits en pierres de couleurs différentes.

On trouve, entre autres, la "pierre dorée" des Monts d'Or (bien qu'assez rare à LYON même), une pierre rosée et ocre à grains fins, provenant de Bourgogne, des calcaires blancs du midi de la France, etc...

Mais, le plus fréquemment, c'est une pierre blanchâtre, grise, à entrouses ou non, striées, fendue sur sa longueur, à grains assez grossiers, et très dure, que l'on rencontre à LYON. D'où provient-elle ?

- D'une région typique et typée, en raison même de la formation de son sous-sol, au Nord-Est de LYON, et entourée par le Rhône.

Il s'agit du Plateau de CREMIEU. Composée essentiellement des calcaires du Jurassique (formés durant l'ère secondaire), cette région a, de tous temps, fourni LYON, mais aussi les grandes villes environnantes et même certains pays étrangers, en pierre de construction.

Le calcaire le plus célèbre dans la région et le plus extrait, a été, sans aucun doute, le choin.

Situé dans le Bassin de VILLEBOIS (département de l'Ain), il a été, cependant, essentiellement extrait dans les communes de MONTALIEU-VERCIEU, PORCIEU-AMBLAGNIEU et PARMILIEU, appartenant, elles, au département de l'Isère.

Ces villages ne vous évoquent, sans doute, que peu de choses, si ce n'est des lieux de promenade et de détente. Il faut cependant savoir que si, actuellement, ces communes ne tirent leur renom que de leur aspect touristique, elles ont été, durant les 18^e et 19^e siècles, un gigantesque "chantier" d'extraction de la pierre de taille.

Exploitée dès l'âge gallo-romain (n'a-t-on pas retrouvé des piliers en "choin" dans les fouilles de LYON ?), ces carrières de calcaire connurent leur "Siècle d'Or" au 18^e - 19^e et début du 20^e siècle, époques correspondant aux grandes constructions lyonnaises et étrangères.

Ainsi, la pierre extraite et taillée dans les abords mêmes de la carrière était acheminée par bateau sur le Rhône jusqu'à LYON d'où une partie était redistribuée dans la France entière, ou encore jusqu'à GENEVE et LAUSANNE.

Par la suite, et en raison du fort développement économique du choin, deux lignes de chemin de fer furent spécialement construites. Le choin fut donc utilisé pour la construction des plus grands monuments lyonnais tels : l'Hôtel-Dieu, les Facultés (quai Claude Bernard), le Palais de Justice, l'Hôtel de Ville, le Palais de la Bourse (en partie), le Grand Théâtre, la Préfecture (en partie), Fourvière, l'entrée du hall du Progrès, l'église de ST-CYR-AU-MONT-D'OR, etc....., un bon nombre d'immeubles du centre ville, les piliers des ponts et des passerelles (pont Tilsit (ancien), pont Morand, pont Lafayette, pont de l'Université...), les quais et les berges du Rhône et de la

Saône et, en plus modestes mais non moins importants : des escaliers, des porches, des balcons, des linteaux, des bandeaux, des frontons, en fait, tout ce qui se construit "en dur" dans un immeuble et, dans un autre genre, des bordurettes de trottoirs, le ballast pour le chemin de fer, les monuments funéraires.... La liste est longue et certainement encore incomplète, mais elle ne s'arrête pas à LYON. Le choin a été célébré dans la région lyonnaise comme à CHAMBERY (Palais de Justice), à GRENOBLE (Palais des Postes), à ST ETIENNE (Palais de Justice), pour ne citer que les villes les plus importantes. Il s'est répandu ensuite dans la France entière, par exemple à PARIS (gare de l'Est, gare St Lazare), à MONTPELLIER, à MARSEILLE, à TOURS, à ANGERS..., pour n'arrêter sa "course" qu'à l'étranger comme la Suisse (GENEVE : quais et berges, LAUSANNE), ou encore en Hollande.

Le choin a été ainsi très à l'honneur durant plus de deux siècles dans la région, tellement important qu'en 1936, MAZENOD, géographe lyonnais, écrivait : "Le choin est rustique, il a un caractère tellement local, il est si puissant qu'on a du mal à imaginer LYON sans choin".

Malheureusement, l'époque des grandes constructions tend à disparaître et, avec elle, le choin dépérit, concurrencé directement par l'invention, au début du 20e siècle, du béton, puis du béton armé. Le marché du choin se détériore lentement après un dernier sursaut en 1918-1920 (reconstructions après la guerre).

Les villages du Nord du Plateau de CREMIEU qui, autrefois, vibraient sous le martèlement du burin sur la roche, frissonnaient lors des explosions des bancs calcaires et retentissaient sous les chants des carriers....

Ces villages, aujourd'hui, sont mornes. Le silence a remplacé le bruit diffus et confus des carriers. Ils font partie de ces régions touristiques qui permettent aux citadins de se détendre, de se promener lors des rituelles sorties dominicales. Lesquels d'entre eux connaissent ou se souviennent du Passé ?

L'Ere du Béton a remplacé l'Ere de la Pierre. Est-ce un mal, est-ce un bien ? LYON, cité du Choin, LYON, cité du Béton, nous le rappelle et nous le suggère.

Anne-Marie MEUNIER

La reproduction des articles, dessins, plans contenus dans ce Bulletin est autorisée, sous réserve d'indiquer explicitement l'origine.

ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le vendredi 7 décembre 1984 à 18 h.30, dans les locaux de la Maison des Associations du 7^e arrondissement, 25, rue Béchevelin.

Le Président, Henry BERCHTOLD, ouvre la séance en remerciant les personnalités qui ont bien voulu consacrer un moment de leur emploi du temps pour montrer leur intérêt à nos travaux, ainsi que les représentants d'Associations amies dont l'appui et la confiance nous sont chers.

Quelques personnalités sont, par ailleurs, excusées.

En introduction aux rapports qui suivront, le Président attire l'attention sur le fait que les études réalisées depuis deux ans ne peuvent avoir de conclusion que dans des délais assez longs. Il rappelle également la difficulté d'agir lorsqu'on est mis devant le fait accompli, comme le portail de l'usine du premier film.

Il évoque la reprise d'anciennes études.

Il rappelle que S.E.L. a reçu l'Agrément depuis le mois d'août.

RAPPORT MORAL

Le Président passe ensuite la parole à Jacques BONNARD, Secrétaire Général, afin qu'il expose le rapport moral.

Après avoir rappelé que l'activité interne de l'Association restait soutenue (bonne assiduité aux réunions de Conseil d'Administration), il montre comment l'activité vers l'extérieur s'est amplifiée cette année avec notre participation au Forum des Associations et aux CICA (Comités d'Initiative et de Consultation d'arrondissements).

Il évoque ensuite quelques éléments nouveaux dans le fonctionnement :

- la mise en place d'une fonction de documentaliste,
- l'organisation de visites,
- la parution régulière du Bulletin.

Il aborde ensuite les sujets ou questions étudiés par S.E.L. durant cette année.

On peut retenir nos interventions sur :

- la "sculpture" érigée à la tête de la nouvelle passerelle du Palais de Justice,
- le choix de la couleur du mat de celle-ci,
- l'architecture de la nouvelle cité de Gendarmerie, quai Rambaud,
- la protection des statues de la place Bellecour.

Sont évoqués également nos courriers concernant :

- le transformateur de la place du Bachut,
- l'aménagement des places Voltaire et Guichard (qui a fait l'objet d'une étude particulière), dans le 3^e arrondissement,
- nos questions dans le cadre de l'enquête publique relative au POS.

Sont enfin rappelées les études plus importantes et leurs retombées.

On peut citer, par exemple, la dernière étude concernant "l'Espace Lamothe", analysant les possibilités de réutilisation de ce site, présentée sous la forme d'un dossier diffusé aux Elus et Services techniques concernés ainsi qu'aux Autorités Militaires. Ce dossier pourra, dans l'avenir, servir de base de réflexion sur le sujet. Quelques échos favorables nous confortent dans cette idée.

On peut évoquer également les retombées de notre étude relative aux "quais du Rhône" sur les travaux de la Commission "LYON, ville fluviale" auxquels nous avons été invités.

On peut noter enfin notre participation aux réflexions sur l'avenir du quai Achille Lignon avec l'U.C.I.L.

Jacques BONNARD termine son exposé en abordant les prolongements à espérer à cette activité, en insistant sur la nécessité, pour une Association comme S.E.L., de pouvoir s'appuyer sur des études qui lui soient propres et des réflexions spécifiques qui soient les fruits d'un travail de fond où chacun ait mis sa compétence et son dynamisme.

L'identité de l'Association passe par la proposition et l'apport d'idées nouvelles et par une dynamique propre.



RAPPORT FINANCIER

A sa suite, Pierre JAMET, Trésorier Général, présente le rapport financier qui laisse apparaître un dépassement des dépenses sur les recettes du fait d'une augmentation certaine des publications (études, bulletins,....). Si l'on peut compter sur l'apport de subventions éventuelles, il faut principalement envisager une augmentation des effectifs en demandant à chaque adhérent de recruter un adhérent supplémentaire (ou plusieurs...).

Toutefois, la cotisation pour 1985 ne sera pas augmentée et reste fixée à 100 Frs.

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES ET DEBATS

A la suite de ces rapports, la parole est donnée aux adhérents et sympathisants.

Monsieur JANIN (Droits du Piéton) s'inquiète que S.E.L. n'arrive pas à suffisamment détecter de manière exhaustive les futurs "problèmes" afin de les éviter.

Le Président BERCHTOLD le regrette également en rappelant qu'une des méthodes les plus performantes reste "l'épluchage" du Bulletin Officiel Municipal.

Monsieur Roland FULCHIRON, Maire du 7^e arrondissement, note que même les Elus ne peuvent, malheureusement, eux non plus, ni tout pressentir ni tout éviter.

Monsieur le Maire souligne les aspects positifs de nos travaux et plus particulièrement des études importantes telles que "Quais et bas-ports du Rhône" et "L'Espace Lamothe et la ville" qui le concernent plus particulièrement et qui l'on vivement intéressé. Il souhaite que se perpétue cette approche constructive qui vient donner matière aux Elus.

Madame NEYRET (Renaissance du Vieux LYON), après avoir également évoqué ce thème, rappelle la nécessité de "râler" relativement aux erreurs commises même si l'on a pas toujours la sensation que ce soit bien utile lorsque le mal est fait. L'exemple de l'affaire du mur de l'usine du premier film sert naturellement à développer cette thèse.

Monsieur Marcel MONTEIL, en son nom et au nom de notre adhérent Monsieur P.B. COUSTE, nous assure de l'authenticité des éléments détruits et promet de vives réactions sur le sujet.

Monsieur P. SCHERRER (Président de l'U.C.I.L.) note, dans la foulée, qu'il faudrait considérer avec autant de sérieux le Patrimoine Historique et que Patrimoine Architectural.

ELECTIONS

Le Colonel WASMER étant malheureusement décédé en début d'année, le poste vacant au Conseil d'Administration est proposé au Général BERNADAC (ancien responsable de la Région de Gendarmerie). Il l'accepte et est élu à l'unanimité.

Les Membres du tiers renouvelable qui se représentent sont tous réélus (Mesdames GRASSIS - VALPRE et Messieurs BERCHTOLD - DRILLIEN - MERCIER et MONTEIL).

Madame ETIENNE ne s'étant pas représentée, Monsieur REYNAUD (Président de VIVRE. 9) accepte de rentrer au Conseil. Il est élu à l'unanimité.

Par ces élections se termine l'Assemblée Générale Ordinaire.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

La proposition de modifier les statuts pour porter à 23 (soit 4 administrateurs de plus) le nombre possible de Membres au Conseil d'Administration est votée à l'unanimité.

Monsieur Joseph NEMOZ et Madame PHILIBERT (Présidente de l'Académie Lyonnaise des Peintres Associés) sont élus à l'unanimité dans ce nouveau cadre.

Deux postes d'administrateurs restent disponibles et seront pourvus lors de l'augmentation du nombre d'adhérents.

La séance s'est poursuivie par deux conférences-débats :

- Monsieur PIVANOT, Directeur-Adjoint au Ministère de l'Équipement, nous a parlé du "Rôle de l'État dans l'Embellissement de l'agglomération lyonnaise".
- Monsieur FREBAULT, Directeur de l'Agence d'Urbanisme, nous a entretenu des "Grands projets de la Courly".

Vous trouverez dans le Bulletin, le compte-rendu de ces deux interventions.

La soirée s'est terminée, dans une ambiance très sympathique, par le verre de l'amitié.



ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 7 DECEMBRE 1984

CONFERENCES-DEBATS

I

ROLE DE L'ETAT
DANS L'EMBELLEMENT DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE

par Monsieur PIVANOT
Directeur-Adjoint au Ministère de l'Equipeement

Monsieur PIVANOT nous montre, en quelques instants, comment l'Etat, cette entité diffuse, peut jouer un rôle dans l'Embellissement.

D'abord, avec des moyens juridiques, par le biais des réglementations encadrant les projets d'urbanisme comme le Plan d'Occupation des Sols ou les différentes solutions concernant la Sauvegarde des quartiers historiques, les Zônes d'Aménagement Concerté, ...

Ensuite, avec des moyens financiers, par le biais de subventions ou d'aides diverses. On peut noter, par exemple, que les Agences d'Urbanisme ont souvent été créées par l'Etat (financement de 30 %).

Enfin, par l'incitation, soit par le conseil (Architectes-conseils), soit en montrant l'exemple (Architecture des Bâtiments Publics), ou par le jeu de concours (exemple : Banlieues 89 avec 15 opérations à LYON....).

A la fin de cet exposé, Monsieur SCHERRER se demande si (l'on pourra retrouver des structures de surveillance des projets d'urbanisme qui existaient avant la décentralisation.

II

LES GRANDS PROJETS DE LA COURLY

par Monsieur FREBAULT
Directeur de l'Agence d'Urbanisme

Monsieur FREBAULT nous montre comment une agglomération telle que celle de LYON mène, dans un même temps, une multitude d'opérations et de réflexions.

C'est ainsi qu'il liste de nombreux dossiers connus du public : un nouveau P.O.S., les grandes opérations de Gerland, le quai Achille Lignon, la Z.A.C. Charlemagne (Gendarmerie), les projets de Vaise, soit à la Rhodiaceta, soit au coeur du quartier, le quartier de la Guillotière, la Z.A.C. du Dauphiné, Vilette-Paul Bert, les quartiers Est de la gare de la Part-Dieu, le quartier Charmette-Bellecombe, la

réutilisation des Bâtiments Publics,...

Quelques sujets moins connus sont également évoqués comme les idées de rapprochement Université-Industrie, l'ouverture du Campus de la Doua sur la ville, l'urbanisme commercial, les efforts dans les villes de la première couronne, les idées de couverture de l'auto-route dans la traversée d'ECULLY, les retombées des extensions du réseau du métro.

Sont abordés également les grands projets de voirie concernant, par exemple, le contournement de Vaise, les nouveaux ponts : sur la Saône au Nord, sur le Rhône au Sud, le contournement autoroutier par l'Est.

Une question importante à régler concerne l'amélioration de l'image de LYON lorsqu'on la traverse.

Parmi les questions posées, quelques interrogations sur l'aménagement du quai Rambaud, les extensions du Parc de la Tête d'Or en direction du fleuve, l'exploitation des espaces verts de la Feyssine....



RALES....INFORMATIONS GENERALES....INFORMATIONS GENERALES....INFORMAT

Dans le Bulletin n° 5 de novembre 1984 nous avons omis de dire, dans notre appréciation sur l'exposition "LYON côté jardin", ainsi que Mr J.P. BONNET nous l'a fait justement remarquer, qu'une magnifique décoration florale ornait l'entrée de la structure de présentation de cette multivision. Nous lui en donnons volontiers acte et le prions de nous excuser pour cet oubli.

Le Bureau étudie la possibilité de visites de groupes concernant les activités de S.E.L. (comme cela a été fait, par exemple, pour le Château Lamothe).

Nous vous tiendrons informés.



**ADHERENTS... AVEZ-VOUS PENSE A PARLER
DE S.E.L. A VOS AMIS ?**

NOTRE OBJECTIF : DOUBLER NOTRE EFFECTIF EN 1985

**ET VOUS QUI ETES INTERESSES PAR NOS ACTIVITES...
VENEZ NOUS REJOINDRE...**

IL FAUT DESENCLAVER FOURVIERE

FOURVIERE, haut lieu et symbole de LYON.

Haut lieu spirituel, Fourvière est, pour beaucoup de lyonnais, la boussole qu'ils utilisent s'ils perdent leur chemin.

Haut lieu matériel, Fourvière est, pour tous les lyonnais, le centre et le pivot de leur cité :

Est-il dans le 9ème arrondissement, à Vaise ? C'est vers le Levant que le Lyonnais voit Fourvière.

Est-il dans le 3ème arrondissement, place Ollier ? Il voit Fourvière au Couchant.

Est-il dans le 1er arrondissement, à la Croix-Rousse ? C'est en plein méridien que se détache Fourvière.

Entre-t-il à LYON par le confluent, à la pointe du 2ème arrondissement ? C'est au Septentrion que se dresse sa colline.

Aucune ville n'a, en plein centre, un tel étendard.

Qu'y a-t-il pour y accéder ?

- la montée St Barthélemy, la vieille "Ruel", empruntant le tracé de la piste gauloise.
- la rue Roger Radisson, l'antique "Narbonnaise", créée par les Romains pour venir à LYON.
- le chemin neuf, qui porte bien son nom puisqu'il est la plus récente des voies d'accès construites pour aller au sommet de la colline : n'est-ce pas le baron des Adrets qui le perçut en 1564 pour permettre à ses troupes, cantonnées à Fourvière, de vite atteindre la ville !

Ne parlons pas du décumanus (la rue Clébert), du cardo (la montée de Fourvière) et de la rue Nicolas de Lange : ce ne sont pas des voies d'accès mais de simples rues de circulation sommitales.

Trois voies construites en 2.000 ans ! C'est peu, alors que chaque année un million de pèlerins et de touristes montent à Fourvière et qu'on y voit, certains dimanches ou fêtes carillonnées, des cohues inextricables.

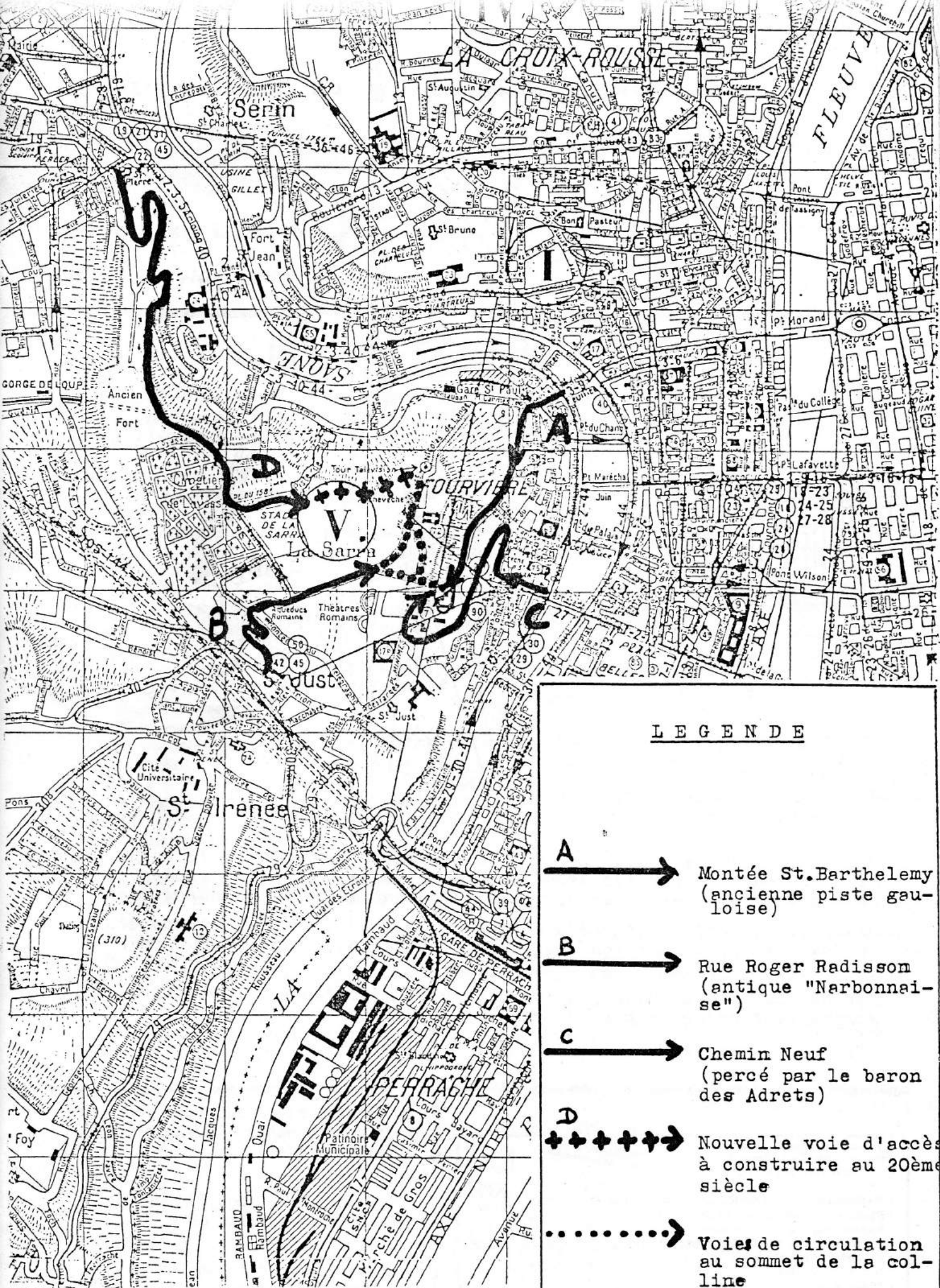
Il faut poursuivre l'oeuvre commencée depuis si longtemps et créer, au seuil de notre 3ème millénaire, une quatrième voie d'accès à Fourvière. Le tracé est simple, le coût faible et la vue magnifique en encorbellement sur les lacets de la Saône : il y a 500 mètres de route à bâtir, à plat sur la colline, en terrain vierge, libre de toute construction et appartenant déjà à la ville. Allant de la tour métallique à la place du 156ème R.I., ce tronçon de route assurerait la liaison directe avec Vaise.

Une belle oeuvre pour la Municipalité !

Une bonne action pour S.E.L. qui aura contribué à cette réalisation !

Jacques TOURNIER

Président de la Commission de Fourvière

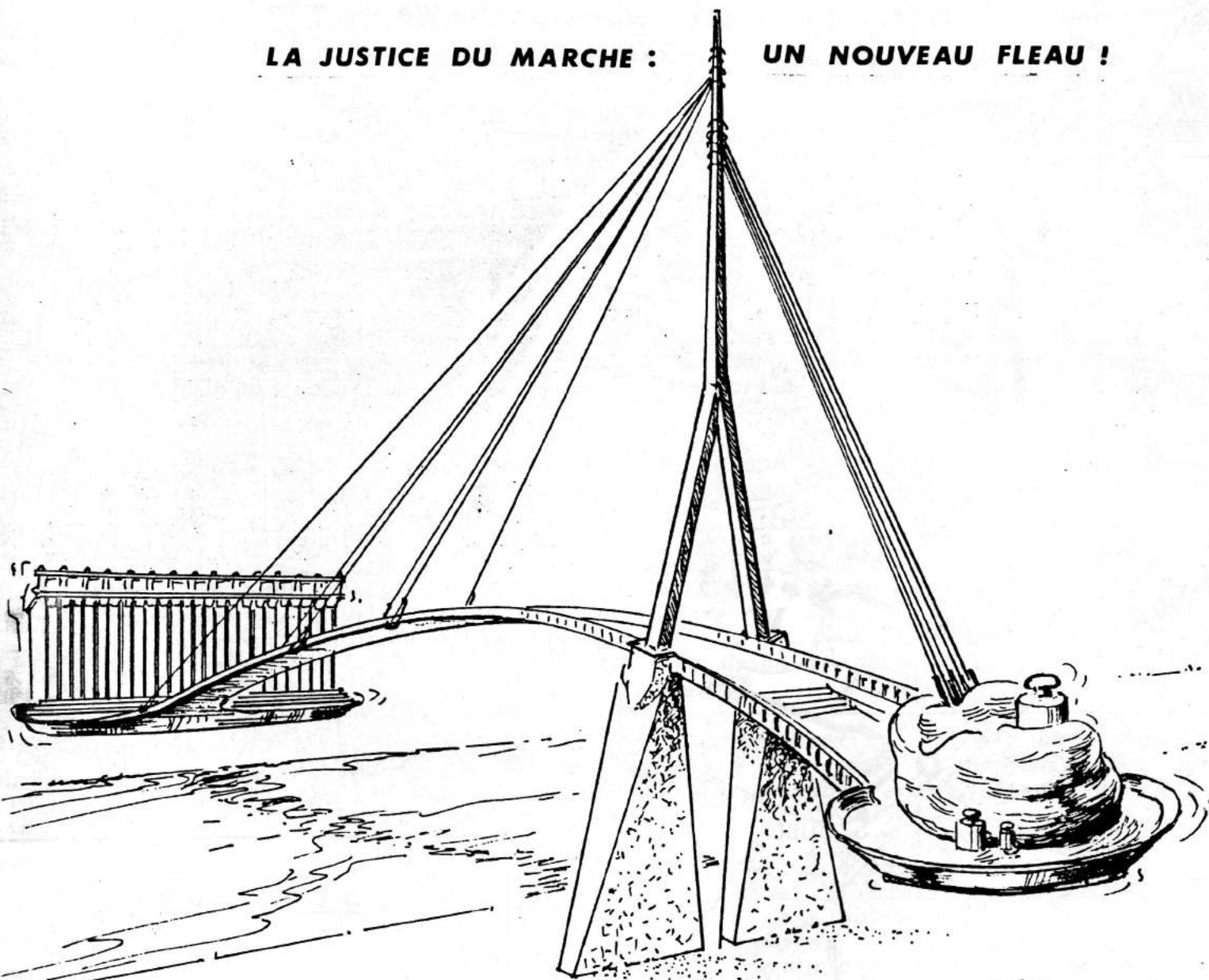


LEGENDE

- A** → Montée St. Barthelemy
(ancienne piste gauloise)
- B** → Rue Roger Radisson
(antique "Narbonnaise")
- C** → Chemin Neuf
(percé par le baron des Adrets)
- D** → Nouvelle voie d'accès
à construire au 20ème
siècle
- → Voies de circulation
au sommet de la col-
line

LA JUSTICE DU MARCHÉ :

UN NOUVEAU FLEAU !



Des deux côtés de la Saône, au Palais comme à St Antoine, la balance est de mise pour traiter les affaires (avant de les mettre au panier...) ; des deux côtés, les avocats, lorsqu'ils sont mûrs, s'y vendent cher.

Mais, si la tare est parfois évoquée rive droite pour les circonstances atténuantes, elle est indispensable rive gauche, surtout pour faire "bon poids".

Est-ce pour cette raison, qu'avec un goût discutable (du Gouttard !), le marché veut faire la pige au Palais (à Baltard !!) ?

Allez, je n'en dis pas plus, j'ai mal au caillou !!

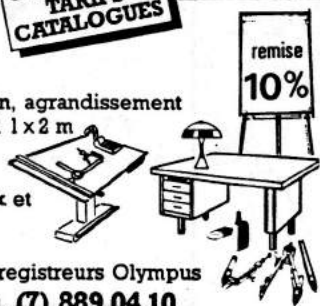
J.B.

OZA
REPRODUCTION

**CIRCULAIRES
TARIFS
CATALOGUES**

- Photocopies : tous formats, réduction, agrandissement
- Photocopie couleur du 21x29,7 cm à 1x2 m
- Reproduction tous documents, tirage de plans, impression offset
- Matériel et fournitures pour bureaux et bureaux d'études
- Classement
- Micro-ordinateurs, calculatrices, enregistreurs Olympus

33, rue Malesherbes 69006 Lyon - Tél. (7) 889.04.10



SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON

Président : Henry BERCHTOLD

21 ter, av. Gal Leclerc 69160 TASSIN

Tel. 834.34.17

Secrétaire : Jacques BONNARD

100 c, Crs Lafayette 69003 LYON

Tel. 895.37.61

Trésorier : Pierre JAMET

29, rue des Chartreux 69001 LYON

Tel. 828.04.20